

I. Bonne gouvernance et participation citoyenne :

Le fossé entre le citoyen et le monde politique s'est creusé ces dernières années. Nous vivons actuellement une crise de confiance importante vis-à-vis du monde politique et la série de scandales dont nous avons pu être témoin y ont largement contribué. Ces actes honteux posés par certains doivent nous inciter à défendre plus d'exigences en matière d'éthique et d'exemplarité. Le niveau politique local doit nous permettre de retisser ce lien de confiance car c'est le niveau de pouvoir où le contact avec les citoyens est le plus direct.

Notre ambition est de faire de la commune de Koekelberg un exemple en matière de bonne gouvernance, de transparence et d'éthique. La commune mérite des représentants politiques exemplaires qui œuvrent véritablement pour l'intérêt général.

Notre but est d'également impliquer les habitants dans le processus de la prise de décision et de la gestion de la commune. Cela leur permettrait de devenir partie prenante du devenir de leur commune.

Pour cela nous voulons une véritable réforme en matière de gouvernance.

Nos propositions :

- **Mettre en œuvre des budgets participatifs dont l'affectation sera décidée par les citoyens, éventuellement via les associations ou par quartier.**
- **Promouvoir les contributions citoyennes via des outils électroniques permettant la soumission de projets citoyens et le vote sur ceux-ci (BetterStreet, FluiCity, CitizenLab...)**
- **Mettre à la disposition des citoyens un document recensant les compétences communales, de façon à identifier les lieux réels d'action, sans les confondre avec les compétences régionales, par exemple.**
- **Rédiger dès le début de la législature un Pacte citoyen qui reprendrait une série d'engagements de la commune à l'égard de ses administrés relatifs à la manière de les représenter, les associer et les servir. Ce pacte, qui reprend tous les engagements de bonne gouvernance, serait distribué à tous les habitants afin qu'ils soient informés du changement de paradigme et de la nouvelle culture démocratique au sein de la commune.**
- **Mettre en place une plateforme internet « Ma commune, mon idée, notre action » à travers laquelle chaque citoyen peut déposer une idée relative à l'amélioration de la commune.**

- **Mettre en place un outil didactique qui explique le budget communal et le publier en ligne sur le site de la commune suite à une séance publique d'information.**
- **Recourir, en début de législature, à des consultations publiques sur les grandes orientations de la commune et les choix stratégiques à opérer. Préserver ce contact en organisant des réunions biennales d'information et de consultation dans chaque quartier en présence d'élus locaux et publier les conclusions validées par les citoyens.**
- **Assurer aux citoyens un droit à la consultation, en développant des conseils consultatifs et des panels citoyens.**
- **Retranscription en direct des conseils communaux.**
- **Faire signer un code de déontologie aux élus du Conseil Communal, du CPAS et de toutes les structures de la commune reprenant les engagements en matière d'éthique et de transparence.**
- **Interdire désormais le cumul de rémunération pour les Echevins qui auraient une fonction exécutive dans une asbl de la commune ou en lien avec la commune.**
- **Publier la liste des pouvoirs, mandats publics, rémunération et mission de chaque élu local.**

- **Autoriser la présence de représentants de l'opposition lors d'entretiens d'embauche des personnels dirigeants.**
- **Publier de manière visible sur le site de la commune la liste de l'ensemble des asbl qui reçoivent des subsides et le montant de celle-ci.**
- **Placer le citoyen au cœur du fonctionnement de la commune et de ses structures, de manière permanente et transversale en utilisant une application mobile.**
- **Pour renforcer le rôle de chaque habitant, nous souhaitons créer ou renforcer par quartier une association d'habitants. Celle-ci aurait pour but de rédiger un plan de sécurité et prévention par quartier avec les policiers et de décider librement des projets culturels et des infrastructures à développer dans le cadre d'un budget participatif accordé pour le quartier par la commune .**
- **Organiser des « audits populaires » annuels, en associant les habitants au plus près dans l'évaluation des services de la commune. Cette évaluation grandeur nature serait organisée pour un ou plusieurs départements et services de la commune comme une grande enquête de satisfaction étalée sur l'année : visites de terrain, rencontres avec les agents, journées portes ouvertes, questionnaire de satisfaction, panel d'utilisateurs, notes électroniques, ...**

Les habitants auraient l'occasion de mieux connaître leurs services tout en évaluant leur travail. Des recommandations seraient ensuite extraites de ces « audits populaires » qui seront transmises au collège, pour examen.

- **Développer des panels citoyens tirés au sort pour les projets d'envergure.**
- **Mettre en place un outil didactique qui explique le budget communal, que les citoyens pourraient utiliser pour faire des simulations en fonction des différents choix qu'ils poseraient.**

II. Une charte associative :

La diversité du secteur associatif au niveau local particulièrement est source de bien-être pour les habitants. En effet, les associations participent directement à la qualité de vie en développant des services à la collectivité et aux personnes en dehors d'un but lucratif et en permettant à des milliers de bénévoles de s'engager pour les autres.

L'action du monde associatif s'étend à un nombre infini de domaines, du handicap à l'environnement en passant par la culture ou la jeunesse. Les associations sont des acteurs de terrains, très proches des citoyens et sont en mesure de détecter rapidement les besoins nouveaux et d'y répondre de manière créative et innovante.

La commune doit vraiment privilégier les partenaires dans l'exécution de leurs missions touchant de nombreux aspects de la vie de leurs citoyens.

Nos propositions :

- **Adopter une charte associative locale en début de mandature et la mettre en œuvre dans toutes les politiques menées par la commune, consacrant les principes de subsidiarité, de concertation, de transparence, d'évaluation et d'égalité de traitement .**
- **Assurer l'égalité de traitement de toutes les associations et adopter des règles objectives pour l'octroi d'aides et de subventions.**
- **Soutenir les actions associatives par des aides communales concrètes (prêt gratuit de matériel, valorisation et promotion des actions associatives, mise à disposition de locaux et infrastructures...)**
- **Simplifier les démarches administratives auxquelles doivent répondre les associations et créer un guichet de soutien aux associations actives locales, en ce compris les organisations de jeunesse**
- **Mettre en place un budget participatif soutenant le développement d'initiatives citoyennes et associatives,**

et créer un comité d'analyse citoyen chargé des décisions d'affectation de ces moyens.

- **Créer une plateforme numérique locale du volontariat qui répertorie toutes les associations sur le territoire communal et leurs champs d'actions respectifs, mettant en relation associations et bénévoles.**
- **Faciliter l'accès aux locaux communaux pour les associations proposant des activités extra scolaires et pour exercer les initiatives de proximité (écoles de devoirs, activités sportives, activités artistiques, etc.).**